

Chers partenaires,

Début février 2021, nous vous avons adressé un avis urgent de la police cantonale concernant des tentatives d'escroqueries téléphoniques recensées à Genève au préjudice de Seniors.

Malheureusement, en pleine période de déclarations fiscales, ces escroqueries se sont multipliées et nous souhaitons vous rappeler les consignes pour se protéger.

En substance, les victimes reçoivent un appel téléphonique et leur interlocuteur (homme ou femme) se présente comme étant un membre de l'Administration fiscale cantonale ou d'une autre administration cantonale. Il y a lieu de préciser que les escrocs s'expriment parfaitement bien en français et que les numéros de téléphone sont divers et variés.

L'escroc explique à sa victime qu'elle a divers arriérés d'impôts ou autres à payer et qu'elle a perçu trop d'argent de la part de l'AVS. Le malfrat tente ensuite d'obtenir auprès de sa victime des informations relatives à ses données bancaires et la menace de payer rapidement "ce qu'elle doit", sous peine d'écopier d'une amende de CHF 200'000.- ou de ne plus pouvoir percevoir son AVS par la suite.

Dans un cas, l'escroc a même demandé à sa victime si elle pouvait se rendre rapidement à la banque pour effectuer le retrait d'argent nécessaire au soi-disant paiement d'arriérés.

La consigne primordiale est, qu'en cas d'appels de ce type, il y lieu de n'y donner aucune suite et raccrocher immédiatement le combiné. De plus, il est important de rappeler qu'il ne faut jamais divulguer de détails personnels, bancaires ou postaux à qui que ce soit et à fortiori lors d'un appel téléphonique. Ces informations doivent rester strictement confidentielles.

Si vous deviez cependant être victime de ce type d'appel, merci d'en informer la Brigade des vols de la Police judiciaire au 022 427 72 60.

En vous remerciant d'avance de diffuser largement ce message, avec nos meilleures salutations.

PLATEFORME des associations d'aînés de Genève